

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'UNIVERSITE FEDERALE TOULOUSE MIDI PYRENEES
DU VENDREDI 11 MARS 2022
INP ENSEEIHT**

PRESENCES ET REPRESENTATIONS :

	<i>Présent /Absent/Excusés</i>	A reçu procuration de
Président du Conseil d'administration		
Philippe RAIMBAULT	P	N. Pellefigue
Membres fondateurs		
Hugues KENFACK (UT1C)	A	
Emmanuelle GARNIER (E. Garnier)	P	P. Fernandez
Jean-Marc BROTO (UPS)	P	J.-L. Rols
Catherine XUEREB (INP)	P	B. Raquet
Bertrand RAQUET (INSA)	E	
Olivier LESBRE (ISAE-Supero)	E	
Christophe GIRAUD (CNRS)	E	
Virginie MAHDI (CNRS)	P	C. Giraud
Personnalités qualifiées		
Dominique FROMENT (CROUS)	P	C. Farenc
Olivier CHANSOU (ENAC)/ Philippe LE LIGNE	E	
Catherine MANCEL (ENAC)	P	O. Chansou
Pierre SANS (ENVT)	E	
Damien TREMEAU BUSSON (ENSFEA)		
Pierre Fernandez (ENSAT)	E	
Jean-Yves FOURQUET (ENIT)	E	
Thierry ALCOUFFE (ONERA)	P	B. Darboux
Eric DARRAS (IEP)	P	
Audrey LORIDAN-BAUDRIER (IMT Mines Albi)	P	J.-Y. Fourquet
Christelle FARENC (INUC)	E	
Caroline BARRERA (INUC)	A	
Bruno DARBOUX (pôle AEROSPACE VALLEY)	E	
Hervé OSSARD (pôle AGRI SUD OUEST INNOVATION)	A	
Françoise TORRE (CFDT)	P	
Olivier LEBRETON (CPME)	P	
Xavier PETRARCHI (CGT)	P	
Marie-Odile ROY (MEDEF)	P	
Personnalités extérieures		
Nadia PELLEFIGUE	E	
Maxime BOYER	E	
Jean-Louis CHAUZY	P	M. Boyer
Louis CASTERAN (Cté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées)	P	
Catherine DURAND (Cté d'Agglomération Castres-Mazamet)	E	
Norbert MELER (ville de Foix)	P	

Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs		
SECTEUR 1		
Cécile CRESPIY (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Jérôme RENAULT (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Anne-Marie O'CONNELL (Langues et rayonnement)	E	
David NAVARRE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Isabelle KAWA-TOPOR (Langues et rayonnement)	E	
Sylvie LAVAL (FSU et sympathisant.e.s)	P	A.-M. O' Connell
SECTEUR 2		
Bertrand JOUVE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	O. Carreras
Sonia ROSE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Michaël POUZENC (FSU et sympathisant.e.s)	E	
Alexandra SIPPEL (FSU et sympathisant.e.s)	A	
Ophélie CARRERAS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Alexa CRAIS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
SECTEUR 3		
Christel LUTZ (Université d'abord pour toutes et tous)	E	
Richard GUILLET (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	A	
Jean-Luc ROLS (Nouvelle ambition pour le site)	E	
Nicolas NAUDE (Université d'abord pour toutes et tous)	P	C. Lutz
Frédéric MARCHAL (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	D. Navarre
Pascal PUECH (FSU et sympathisant.e.s)	P	M. Pouzenc
SECTEUR 4		
Arnaud COCKX (FSU et sympathisant.e.s)	P	L. Arnaud
Joseph GERGAUD (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	L. Baldas
Lucien BALDAS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Alain PIROVANO (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Lionel ARNAUD (FSU et sympathisant.e.s)	E	
Alexandre RIPOCHE (CGT FERC)	A	
Représentants élus des BIATSS		
SECTEUR 1		
Rémi GONDRAN (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	S. Rose
Patrick PIERA (SNPTES)	P	O. Helies
SECTEUR 2		
Ghislain DELRIEU (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Cécile DYBECK (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	A.Crais
SECTEUR 3		
Patricia FONTES (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	A	
Olivier HELIES (SNPTES)	E	
SECTEUR 4		
François GUERIN (CGT FERC)	E	
Guillaume GENTILS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
UFTMiP		
Shamsiya KHASHIMOVA (SNPTES)	P	
Yaël SALAMA (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	C. Crespy

Représentants des étudiants hors formation doctorale		
SECTEUR 1		
Pierre DEVILLE (UNI: excellence de l'université)	P	
Hugo PADILLA (Bouge tes campus)	A	
SECTEUR 2		
Matéo LAIR (Bouge tes campus)	A	
Axel LOSCERTALES (Etudiant.e.s progressistes:une voix forte pour E. Garnier)	A	
SECTEUR 3P		
France BOYER VIDAL (Bouge tes campus)	A	
Quentin ESTRADÉ (Un nouvel élan pour Toulouse!!!)	E	
SECTEUR 4		
Valentin THEDON (La Communauté des étudiant.e.s)	A	
Antonin VAISSE (UNEF et SEL-CGT)	E	
Représentants des étudiants en formation doctorale		
Camille CHAMPIGNY (Les doctorants pour l'Université de Toulouse)	P	
Shangrong CHEN (FSU et sympathisant.e.s)	A	
Membres avec voix consultative		
Mostafa FOURAR, Recteur, Chancelier des Universités	A	
Cécile FROMION, Agent Comptable de l'UFTMiP	P	
Sabine FOULON Dir. de l'Enseignement Supérieur du Rectorat Sophie BONHOURE Dir. de l'Enseignement Supérieur du Rectorat	P	
Invités permanents		
Jacques CAVAILLE, Inserm	A	
Marc PONTAUD, Meteo France	A	
Stéphanie LAVIGNE, TBS	E	
Frédéric PRADEILLES, CNES	A	
Jérôme DELORMAS, Isdat	A	
Patrick CAZENEUVE, SATT	P	
Jean-Denis FALISE, ICAM	A	
Denis DESCHEEMAER, IRT St Exupéry	A	
Muriel ROTH, CREPS,	A	
Pierre Benoit JOLY, INRAe	A	
Florence MORINEAU, IRD	A	
Jean-François LEFEBVRE, CHU de Toulouse	E	
Odile JANKOWIAK-GRATTON, DGS	P	
Claude MARANGES, Directeur du DFVE		
Sophie SIXOU, Directrice du DREI		
Jérôme VICENTE, Directeur du DRDV	P	
Maud LE HUNG, Directrice du DRSU		
Hervé LUGA, vice-président Numérique	P	
Christian LIBEROS, commissaire aux comptes	P	

Colomba DUSSART, DGS Adj. et Resp.Service Aff. Jur. et Inst.	P	
<i>Invités occasionnels</i>		
Milène DURO, Directrice opérationnelle du DREI	A	
Carine DESAULTY, Directrice opérationnelle du DRDV	A	
Emmanuelle GIRAUD, Directrice opérationnelle du DFVE	A	
Mélanie DUCOLOMBIER, Responsable Communication	P	
Catherine ROUSSY, Directrice du SICD	A	
Jean-Marc SOULAT, Directeur du SIMPPS	A	
Stéphanie PIERRON, Directrice du SPMG	P	
Béatrice QUEULIN, responsable du service des ressources humaines	P	
Aude ARCHAMBAULT, responsable SAF	P	
Jean-Yves LOPEZ, Responsable SNUT	A	
Emmanuel CORDIER, Pad'Occ	P	

1. Approbation des compte-rendus du :

1.1. Conseil d'administration du 10 décembre 2021

Pas de remarques

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0	Contre : 0	Abs : 0	Pour : 58
Adopté à l'unanimité				

1.2. Conseil d'administration exceptionnel du 28 janvier 2022

Pas de remarques

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0	Contre : 0	Abs : 0	Pour : 58
Adopté à l'unanimité				

Déclaration de **Sylvie Laval** relative au statut de grand établissement de TSE lue en séance (cf. Annexe au présent compte-rendu)

P. Raimbault : précise que nous sommes dans l'attente d'une prise de position du ministère à ce sujet qui est imminente et qui nous permettra d'en savoir plus.

INFORMATIONS DE LA PRESIDENCE

2. Processus d'élaboration des statuts de l'Université de Toulouse - Présentation de Philippe RAIMBAULT (Président)

Cf. PWP présenté en séance

F. Marchal : si les établissements gardent toutes leurs prérogatives et si pas de transferts importants vers la COMUE expérimentale, il craint que l'on ne reste sur les statuts actuels. Il souhaite qu'il y ait une ambition forte pour l'UT et que celle-ci ait vraiment du pouvoir pour infléchir sur la politique de la recherche et les politiques des établissements pour que le monde académique puisse adhérer à cette nouvelle COMUE.

P. Raimbault il y a des éléments dans la stratégie de recherche et qu'il faut le traduire maintenant dans les statuts et les bases sont posées pour cela.

P. Piera : Par rapport aux membres associés quelle projection peuvent-ils avoir dans la construction des statuts ? Eviter la confusion entre associé renforcés et membres. Soit on est membre soit on ne l'est pas.

P. Raimbault sujet esquissé au conseil des membres. On a convenu que ce serait le cœur de la prochaine discussion. Certains établissements associés ont fait état d'une candidature pour être membre. On a conscience que c'est un sujet important.

T. Alcouffe parle au nom de l'ONERA et en tant qu'associé. L'ONERA a déjà une expérience de participation à des COMUE avec un accompagnement plein et entier, même stratégie utilisée que sur Paris. Il convient qu'une stratégie construite sur un site soit clairement articulée avec les stratégies nationales des organismes de recherche. Le site de Toulouse doit profiter de cette connexion pour monter en capacité à l'international. Il rejoint la discussion sur les membres associés pour être dedans et en même temps on est national. A ce stade on ne peut pas dire que l'ONERA soit totalement représentée à Toulouse sur certaines spécialités et il faut arriver à être agile pour pouvoir participer tout en restant à notre place.

P. Raimbault c'est un sentiment partagé avec les chercheurs. Les statuts actuels de la COMUE sont illisibles aujourd'hui avec : un organisme membre, le CNRS, un organisme associé renforcé, ONERA et les autres sont simplement partenaires et si on arrive à faire mieux ce sera bienvenu.

Y. Salama : On est en attente par rapport au projet d'UT1 et de TSE de la réponse du MESRI. Articulation entre cette discussion et la nôtre ?

P. Raimbault pour le moment c'est UT1 qui est concerné par ce dialogue concernant TSE. Il n'a pas un énoncé clair de ce que souhaite faire l'Etat. Il y a des tas de questions. H. Kenfack a interrogé le MESRI mais aujourd'hui il n'a pas de réponse. UT1C est contre le départ de TSE quitte à aller jusqu'à un contentieux. Mais à ce stade on ne peut intégrer cette question dans nos discussions. Pour l'instant nous avons un interlocuteur qui est le membre UT1C.

B. Jouve : il a un souhait : pour le travail pour déposer le projet TIRIS on a été pris par le temps. Il faut que fin mars on achève la rédaction et qu'on commence début avril à rédiger les statuts.

<input type="checkbox"/> Vote <input checked="" type="checkbox"/> info				

3. Information sur les réponses aux appels à projets

Présentation de Philippe RAIMBAULT (Président)

Cf. PWP présenté en séance

B. Jouve : on est passé vite sur ANITI qu'est ce que le *compute lab* et le lien avec Calmip ?

P. Raimbault c'est pour répondre aux besoins numériques d'ANITI en formation et en recherche avec des outils complexes qui demandent du personnel. Le *compute lab* n'a pas de lien direct avec Calmip même si ANITI travaille beaucoup avec Calmip, du temps de calcul étant alloué à ANITI sur l'usage du calculateur.

4. CONTRAT DE SITE 2021-2026 VOLET COMMUN

5.1 Présentation du document finalisé avec le MESRI - Présentation de Philippe RAIMBAULT (Président)

Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration

Il s'agit du document validé par le MESRI. Il rappelle que ce document a été travaillé en co-construction avec les membres du Conseil d'administration et il a fait l'objet de plusieurs présentations en différentes étapes. Il a été présenté au Conseil Académique de l'UFT du 19 janvier 2022 qui a donné un avis favorable avec 3 abstentions.

Sur le processus global du quinquennal, les établissements adoptent leur volet propre et ce volet commun. Il y a un volet territorial qui sera signé entre la région et l'Etat. Les coordinations territoriales et le CROUS seront invités à participer. Pour l'instant on n'a pas encore été convoqué à un GT sur ce volet territorial. Sans doute attente des élections présidentielles pour avoir un texte rédigé Il précise que l'UFT n'est pas signataire de ce volet territorial.

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0	Contre : 2	Abs : 0	Pour : 56
Adopté				

5. Compte financier de l'UFTMiP 2021

5.1 Point plan Campus - Présentation de Stéphanie Pierron (Dir. SPMG)

Cf. PWP présenté en séance

F. Marchal : On sait que le coût de la construction a terriblement augmenté et que certains projets ont été budgétés il y a des années. On va avoir un surcôt dû à l'inflation.

S. Pierron : Toutes les opérations ont des bilans financiers qui intègrent une part de révision assez conséquente. C'est ainsi qu'a été construite l'opération Campus. Pour l'instant, pendant les phases travaux on n'a pas encore rencontré de problèmes sauf sur les dernières opérations où cela commence à apparaître. Cela nous demande donc d'être vigilants.

A. Cockx : est-ce que tous ces investissements vont demander un entretien ; il n'a pas vu de ligne entretien et fonctionnement alors qu'on sait que cela peut être des charges importantes.

S. Pierron : l'opération campus comprend les aspects fonctionnement quotidien et les aspects gros entretien et renouvellement et ce que finance l'opération campus c'est le gros entretien et renouvellement et cette partie sera fournie aux établissements pour leur permettre de maintenir les bâtiments en bon état dans la durée. Les charges d'entretien restent à la responsabilité de l'établissement mais le MESRI y avait pensé. Comparaison entre le bâti et le remplacement des bâtiments qu'on va démolir est faite et le nombre de m² doit rester au plus le même. On regarde l'équilibre et la soutenabilité pour les établissements. C'est ainsi que le projet a été construit.

5.2 Bilan et compte de résultat 2021 – Présentation de Cécile Fromion (Ag. Comptable)

Cf. PWP présenté en séance

B. Jouve : il constate une augmentation de la consommation d'énergie des calculateurs : ça fait mal. Plusieurs questions : ANITI +1M€, pourquoi ? On ne voit pas l'emprunt dans la présentation ? Le fonds de roulement qui baisse de 11M€ : pourquoi ? Faut-il s'inquiéter ?

C. Fromion : sur la question relative au fonds de roulement elle renvoie à la présentation d'Aude Archambault (SAF). Sur ANITI, c'est un projet qui démarre avec des dépenses qui arrivent et des conventions de financements en cours de signature.

O. Jankowiak-Gratton : des mises à disposition d'industriels avec remboursements auraient dû être faites mais ont été bloquées en 2020 et réalisées en 2021, ce qui explique une variation importante. Il s'agit d'industriels qui viennent travailler sur le projet, contribution au projet pour bénéficier du crédit impôt recherche mais c'est neutre sur le projet grâce au montage financier. Cela se traduit donc par une contribution des industriels au projet. Un focus se fera lors d'un prochain conseil d'administration.

B. Jouve : quid de l'emprunt ?

C. Liberos : La baisse du fonds de roulement s'explique car précédemment il y avait de la trésorerie. On n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt (dans le cadre d'une bonne gestion), donc pas de levée d'emprunt.

E. Darras : on aimerait avoir les éléments de comparaison sur des points détaillés sur la structure des recettes, sur les pourcentages des subventions ANR...

C. Fromion : nous sommes un établissement particulier avec des projets particuliers qui structurent notre compte financier, il est donc difficile de se comparer.

C. Liberos : KPMG essaie de le faire avec d'autres établissements. On va s'efforcer de le faire à l'avenir par petit morceau car tout n'est pas comparable...

5.3 Rapport du Commissaire aux comptes – Présentation du commissaire aux comptes Christian Liberos - KPMG

Cf. PWP présenté en séance

A. Cockx : évoque 4 blocs présentés sur le Plan Campus, il n'y a pas eu de réponse aux pourcentages demandés sur ces 4 blocs.

P. Raimbault A calculer.

Vote sur le bilan et le compte de résultats 2021

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV :0	Contre :0	Abs : 2	Pour : 56
Adopté				

P. Raimbault souligne que cette clôture a été faite par une équipe nouvelle au SAF et à l'Agence comptable. Le compte financier reflète la stratégie de l'établissement et le contexte encore de crise. Il nous faut consolider des axes de travail et développer de nouveaux projets (notamment ANITI, Universeh, Hybridation Hydrogène vert) qui sont des budgets importants. Le contexte de crise fait encore sentir des effets sur nos recettes et dépenses (ex. : restrictions de dépenses de déplacements par exemple mais augmentation des dépenses du SIMPSS pour étudiants). Décalage liées à certaines actions qui permet de réduire un déficit. Sur ANITI il y avait 18M€ prévus d'engagements industriels et on a conventionné en 2021 pour 14M€ mais pas encore engagés financièrement... On fera un point sur le prochain conseil d'administration. Poursuite de l'amélioration de nos outils.

6 Rapport ordonnateur compte financier 2021 et Budget rectificatif 2022- Présentation d'Aude Archambault (Resp. SAF)

Cf. PWP présenté en séance

Pas de questions

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV :0	Contre :0	Abs :2	Pour : 56
Adopté				

QUESTIONS FINANCIERES

7 Tarifs des sorties mensuelles à la journée organisée par le DREI pour les étudiants des Etablissements membres et associés de l'UFTMiP - Présentation de Philippe RAIMBAULT (Président)

Cf. PWP présenté en séance

P. Raimbault : Le DREI organise tout au long de l'année des excursions pour permettre aux étudiants français et internationaux inscrits dans l'un de ses établissements membres ou associés de découvrir le patrimoine touristique de Toulouse et sa région. 7 sorties sont envisagées sur divers sites. Tarif : 65€/sortie par personne. L'UFTMiP prend à sa charge la réalisation des supports de communication qui seront transmis aux établissements. Pas de bénéfices réalisés sur ces tarifs.

Pas de remarques.

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV :0	Contre :0	Abs :0	Pour : 58
Adopté à l'unanimité				

8 Prime pour la direction de la MUFAMEX - Présentation de Philippe RAIMBAULT (Président)

Pas de PWP.

P. Raimbault: Point traité la dernière fois, rejet de la proposition selon le dernier vote or nous avons comptabilisé les personnes initialement présentes et non les personnes présentes au moment du vote, d'où un doute sur ce vote serré donc nécessité de soumettre au vote à nouveau. Rappel du rôle de la MUFAMEX et sur l'attractivité du poste pour renouveler le mandat de S. Rose. Se réfère à la note adressée au conseil d'administration.

B. Jouve : question compliquée car elle concerne un traitement différencié d'un personnel d'un SADC des autres personnels et on connaît les difficultés à recruter des personnels. On ne veut pas que la MUFAMEX quitte Toulouse. Evoque la notion de décharge de service totale pour la personne si elle est à Toulouse. Peut-on le chiffrer ?

P. Raimbault on le rembourse à l'établissement auquel appartient le(a) directeur sur la base de la masse salariale réelle.

B. Jouve : équivalence double. Si c'est une personne qui vient d'ailleurs on ne lui finance pas sa décharge, vous ne remboursez donc personne ?

P. Raimbault admettons qu'un collègue de Lille soit nommé sur ce poste on rembourserait le salaire à 100% à Lille. On se sert de la masse salariale prévue au budget pour rembourser l'établissement et le personnel mis à disposition ne reçoit rien. Selon le profil on pourrait envisager une décharge à 80% et le reste sur un chargé de mission 20% mais pas encore le cas, actuellement la décharge est à 100%.

B. Jouve Par comparaison combien pour les vice-présidences déléguées ?

P. Raimbault dans les établissements c'est 50% pour les grosses présidences et les directeurs de département à l'UFTMIP c'est 50% sur cette fonction.

B. Jouve C'est l'équivalent d'une décharge président à 100%.

A. Cockx : en dehors du cas particulier, les FSU sont assez gênés de voir qu'on présente le même sujet déjà voté. Cela pose problème sur la crédibilité du vote déjà fait. On avait mentionné que voter des primes c'est gênant d'une manière générale. On n'a pas un vote sur un ensemble de primes et on n'a pas une vue d'ensemble.

P. Raimbault sur le nouveau vote, le seul vote serré a été celui-là et s'il y a eu une erreur sur le décompte cela a été ressenti sur ce sujet ce qui ne se perçoit pas en temps normal sur d'autres sujets. Concernant les primes des autres directeurs de départements et du VP Numérique cela avait été soumis au vote de façon globale mais pas pour la Mufamex.

L. Arnaud : il souhaite savoir le nombre de personnels gérés par S. Rose et le budget.

P. Raimbault 350-400k€ par an et 5 personnels gérés. Il rappelle que la Mufamex a des actions diplomatiques très chronophages. Il propose d'avoir un vote clair et si ce n'est pas possible il expliquera aux partenaires mexicains pourquoi cela n'a pas été accepté.

B. Jouve si quelqu'un vient hors de Toulouse est-ce qu'on lui rembourse ses frais et pour une autre on demande à la personne de se loger sur Toulouse.

P. Raimbault Non, pas de remboursement des frais, et c'est précisément cela qui est visé par la prime, cela sert de compensation. Précise que quand un enseignant chercheur est détaché hors de son établissement cela a des conséquences sur son avancement.

P. Piera : Est-ce que le RIPEC aura des conséquences en fonction du statut des personnes recrutées De plus une réforme des primes des enseignants chercheurs va arriver qui va concerner les primes de ces derniers ?

P. Raimbault on n'a pas d'enseignant chercheur à l'UFTMiP donc on n'aura pas de RIPEC. Certes un enseignant chercheur détaché à la COMUE pourra le faire valoir dans son dossier, mais les choses ne sont pas encore garanties.

B. Jouve ne peut-on pas travailler sur d'autres options ? Peut-être prime qui rembourserait ses déplacements.

P. Raimbault : on y avait songé, mais comme on exige des jours par semaine de présence c'est compliqué d'assurer les équipes. Il y a une secrétaire générale désignée par le Mexique mais il y a nécessité d'un binôme opérationnel entre la directrice et la secrétaire générale. On avait essayé en levant l'obligation de présence, mais il nous a été demandé de remonter à 5 jours de présence.

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0	Contre : 12	Abs : 18	Pour : 14
Adopté				

VIE ETUDIANTE

9 Appel à projets Vie étudiante et de campus (projets multi-partenariaux d'amélioration de la vie étudiante dans les villes universitaires d'équilibre) – Présentation de Yann Frouin (DFVE – Vie Etudiante)

Cf. PWP présenté en séance

P. Raimbault : Précision : 1/3 de financement par les établissements + 1/3 financement CROUS + 1/3 financement par le conseil Régional via la subvention UFT, c'est pourquoi nous votons ici.

Pas de remarques

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0	Contre : 0	Abs : 0	Pour : 58
Adopté à l'unanimité				

10 Appel à projets THE Campus "accompagnement des équipes pédagogiques » - liste des projets lauréats et budget alloué à chacun des lauréats- Présentation d'Elodie Guillon (DFVE SiUP)

Cf. PWP présenté en séance

Pas de remarques

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0	Contre : 0	Abs : 0	Pour : 58
Adopté				

11 Prix Pépite 2021- Présentation Philippe Raimbault (Président)

Cf. note détaillée adressée au conseil d'administration

Pas de remarques

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0	Contre : 0	Abs : 0	Pour : 58
Adopté				

12 Rapport d'activité relative à la Promotion de la santé 2020/21 du SIMPPS – Présentation de Bénédicte Hallard

Cf. PWP présenté en séance.

C. Xuereb : remercie pour l'action menée qui est importante. Question sur les sites correspondant aux écoles d'ingénieurs. Elle a eu l'impression que les actions présentées sur le PWP étaient plus axées sur les universités et pas sur les écoles.

B. Hallard : quand on propose une action on le propose en principe à tout le monde, à l'exception des endroits déjà couverts Pour l'INPT on communique beaucoup avec son correspondant et on retrouve ces éléments dans le rapport d'activité qui a été transmis au conseil d'administration.

E. Garnier : dans les ateliers menés et notamment autour des VSS, est-ce qu'il y a une proportion équilibrée femmes/hommes ?

B. Hallard on touche toujours beaucoup plus de femmes sur ces actions.

E. Garnier cela pourrait être un objet politique pour travailler sur ce déséquilibre.

B. Hallard tout à fait. C'est un public plus dur à capter.

E. Garnier : il faut donc y aller.

<input type="checkbox"/> Vote <input checked="" type="checkbox"/> info				

INFORMATION SUR LES PROJETS

13 Pad'Occ : point d'étape sur le Projet et la contractualisation – Présentation d'Emmanuel Cordier (Pad'Occ)

Cf. PWP présenté en séance.

P. Raimbault souligne que c'est un projet très innovant. A plusieurs titres on est le seul établissement public à porter ce type de projets. Nous avons des discussions en permanence avec la direction économique de la Région. Il remercie l'implication de toutes les équipes. Ce projet s'inscrit dans la MFJA et le Plan Campus qui a permis sa construction. Il a rarement vu un projet être autant soutenu par le monde économique (notamment au cours du SIANE).

Pas de remarques

<input type="checkbox"/> Vote <input checked="" type="checkbox"/> info				

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

14 Composition du Comité Social d'Administration – Présentation par Béatrice Queulin (resp. du SRH)

Cf. PWP présenté en séance.

Question ? composition de la formation santé-sécurité-conditions de travail : est-ce que les personnes qui sont désignées sur les listes syndicales sont déjà élues au CSA ou pas ?

B. Queulin : nous avons posé la question au MESRI en début de semaine car quand on relit le décret il peut y avoir un doute et cela pourrait être les mêmes personnes du CSA. Nous attendons les explications complémentaires du MESR avant les élections.

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0	Contre : 0	Abs : 2	Pour : 56
Adopté				

15 Convention relative au groupement de commandes pour un marché d'impression – Présentation par Colomba Dussart (resp. du SAJI)

Renouvellement d'un groupement de commandes pour un marché d'impression de documents auquel participent avec nous le CREPS, l'ENSFEA, l'ISAE (l'ancien groupement comprenait les mêmes participants)

C. Dybeck responsable du service d'impression d'UT2J, a indiqué que son service fait des travaux de reprographie comme d'autres établissements sur le site. A-t-on envisagé d'avoir recours à ces établissements plutôt que de passer par un marché public ?

C. Dussart : initialement ce besoin émanait de l'UFTMiP et comme dans ce type de besoins on a tendance à consulter d'autres établissements membres et associés pour regrouper les besoins, nous l'avons proposé sous ce prisme marché mais nous n'avons pas envisagé de répondre à ce besoin sous une autre forme.

M. Ducolombier précise que c'est son service qui est à l'origine du besoin et que les spécificités techniques d'impression recherchées peuvent ne pas entrer dans le champ de compétence du service d'impression d'une université.

C. Dybeck 100% des besoins ne seront pas couverts en effet mais nous traitons en interne une partie de la demande et nous faisons appel à des sous-traitants avec les marchés existants. On renforce nos liens avec le projet de site dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, il serait important qu'on le fasse aussi entre nos services supports et techniques.

P. Raimbault propose que l'on vote pour la convention de groupement, sous réserve de voir en amont les possibilités en lien avec d'autres établissements de confier des prestations.

<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0	Contre : 0	Abs : 0	Pour : 58
Adopté				

16 Bilan sur les actes conventionnels et marchés traités en 2021 et liste des conventions 2022 – présenté par Colomba Dussart (resp. du SAJI)

Cf. PWP relatif au bilan 2021 présenté en séance.

Pas de remarques.

<input type="checkbox"/> Vote <input checked="" type="checkbox"/> info				

*_*_*_*_*_

ANNEXE - DECLARATION DES ELUS DES LISTES FSU ET LANGUES ET RAYONNEMENT

Mesdames et Messieurs les membres du conseil, avant de démarrer les points à l'ordre du jour, nous élus du CA (les élus FSU : Arnaud Cockx, élu INSA, moi-même Sylvie Laval, élue UT1, Ghislain Delrieu, élu UT2J, Michael Pouzenc, élu UT2J, Pascal Puech élu UPS et les élues de la liste Langues et rayonnement : Anne-Marie O'Connell UT1 et Isabelle Kawa-Topor UT1) souhaiterions faire une déclaration concernant l'octroi récemment annoncé par la ministre de l'enseignement supérieur du statut de grand établissement à la *Toulouse School of Economics*.

Cette annonce est intervenue sans consultation préalable de l'établissement concerné et malgré un vote défavorable du CA à la sortie de TSE le 18 janvier dernier.

Ce projet annoncé a des effets probables à différents niveaux :

- Au sein de l'Université française qui en tant qu'institution se retrouve fragilisée dans son unité et son autonomie.
- Au sein du site toulousain, autour de la dynamique qui se construit petit à petit.
- Au sein de l'Université de Toulouse 1 Capitole :

Cette annonce nous laisse sans information en effet sur de nombreuses questions concrètes :

- Celles des moyens en personnels,
- des moyens en patrimoine (que devient le bâtiment récent de 50 millions d'euros construit pour TSE et financé en grande partie par UT1 Capitole ? Quid des salles de cours ?)
- Quid aussi de l'utilisation des services support ?
- Quels statuts pour les personnels de TSE ?

Cette annonce si elle est mise en application aura nécessairement des impacts importants sur la communauté d'étudiants d'UT1.

Va-t-on supprimer des moyens à une université qui accueille 20 000 étudiants pour doter un établissement qui va former moins de 10% de ces d'étudiants, triés sur le volet qui risquent de devoir payer des frais d'inscription élevés ? La démocratisation de l'éducation est-elle un thème dépassé ? On ne doit pas confondre l'excellence et l'élitisme.

Mise à part les déclarations des dirigeants de TSE et du Président de Toulouse 1 Capitole, peu de gens s'expriment aujourd'hui.

Face à cette situation, nous souhaitons qu'un débat s'ouvre et que les positions s'expriment, dans ce lieu, au sein des établissements et publiquement.

La force d'un site ne peut naître que de la solidarité entre établissements. L'université a besoin de nous et de notre engagement. Il faut plus que jamais défendre le service public qui est menacé.

*_*_*_*_*